

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC A LA CHARGE DU VENDEUR

Tarifs applicables au 05/08/2022 Montants TTC (T.V.A à 20%) A partir du mandat n° 2357

**Estimation
OFFERTE !**

Prix de vente hors honoraires	Habitation / Professionnel / Terrain / Commercial / Industriel	VEFA (Vente en État Futur d'Achèvement)
		Honoraires vendeur TTC
Au-dessus de 450 000 €	5 %	5 %
De 350 001€ à 450 000 €	6 %	
De 250 001€ à 350 000 €	7 %	
De 150 001€ à 250 000 €	8 %	
De 100 001€ à 150 000 €	9 %	
De 50 000 à 100 000 €	10 %	
En-dessous de 50 000€	Forfait à 5 000 €	

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Mandat de recherche acquéreur :

Honoraires à la charge exclusive de l'acquéreur selon le barème de transaction

Forfait garage :

2 000 € TTC à la charge du vendeur

Avis de valeur écrit (transaction et location) :

150 € TTC par bien

HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION TTC

Frais et honoraires de **LOCATION VIDES ou MEUBLÉES** A USAGE D'HABITATION (L.N°89-462, 6 juill.1989, art.5) OU A USAGE PROFESSIONNEL. Montants TTC (T.V.A à 20%).

Honoraires de location **tarifs applicables au 05/12/2023 à partir du mandat de location n°2462**. Honoraires de gestion **tarifs applicables au 03/05/2022 à partir du mandat de gestion n°135**

Honoraires de LOCATION TTC	
Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC partagés entre le bailleur et le locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Dans la limite de 20 € du m² et plafonnés à 8 € du m² pour la part du locataire
Rédaction du bail en prestation unique	300 € TTC (à la charge du bailleur)
Modification de bail	150 € TTC (à la charge du demandeur)

Etat des lieux d'entrée location vide ou meublée	Honoraires TTC partagés entre le bailleur et le locataire	En prestation unique TTC (à la charge du bailleur)
Studio et 1 pièce	200 € et plafonnés à 3 € du m² pour la part du locataire	200 €
2 pièces	300 € et plafonnés à 3 € du m² pour la part du locataire	300 €
3 pièces et 4 pièces	400 € et plafonnés à 3 € du m² pour la part du locataire	400 €
5 pièces et plus	500 € et plafonnés à 3 € du m² pour la part du locataire	500 €
Maison	600 € et plafonnés à 3 € du m² pour la part du locataire	600 €

Honoraires de négociation et d'entremise	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
		Mandat exclusif : 120 €
Location d'un garage	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	100 €	100 €
Entremise et négociation	90 €	

Location à usage commercial, industriel ou professionnel (négociation, état des lieux, rédaction de bail) Honoraires calculés sur le loyer triennal	10 % à la charge du preneur
--	-----------------------------

Honoraires de GESTION TTC à la charge du bailleur	
Gestion immobilière pour un loyer hors charges	Honoraires TTC bailleur
	Honoraires dus sur les encaissements/lot principal
Maison	6,50 %
Appartement :	
- de 1€ à 800 € pour un lot principal confié	8,00 %
- de 801 € à 1 000 € et dès de 2 lots principaux confiés	7,00 %
- de plus de 1 000 € et dès de 3 lots principaux confiés	6,50 %
Garage	15,00 %
Local commercial	10,00 %
Vacation horaire (suivi des sinistres, procédures contentieuses, gros travaux, ...)	
Honoraires complémentaires	110,00 € / heure
Honoraires supplémentaires	
Clôture d'un dossier	150,00 €
Frais administratifs	Forfait annuel 20,00 €
Mise en place de divers diagnostics obligatoires	20,00 €
Représentation en Assemblée Générale	350,00 € / assemblée
Suivi des travaux (tarif horaire)	40,00 € / heure
Autres ...	
Remboursement des frais recommandés en A.R. en fonction du tarif en vigueur	
Acompte mensuel *	0,50 %
Relevé annuel des compteurs (bien en monopropriété)	20,00 € le 1 ^{er} lot puis 10,00 € / lot supplémentaire
Modification de bail	150,00 € (à la charge du demandeur)
OPTIONNEL : Assurances *Sous conditions d'acceptation du dossier par l'assureur	
Assurance GLI (Garantie de Loyers Impayés)* appartement ou maison	2,65 % dont 0,40 % à revenir à l'agence ORPI SARL A.M.I.S.
Assurance GLI (Garantie de Loyers Impayés)* local commercial	3,50 % dont 0,50 % à revenir à l'agence ORPI SARL A.M.I.S.
Assurance Vacance Locative*	2,40 % dont 0,20 % à revenir à l'agence ORPI SARL A.M.I.S.
Assurance PNO* (Propriétaire Non Occupant) pour un appartement	65€/an pour un lot de copropriété dont 10€/an à revenir à l'agence 35€ pour tout contrat souscrit du 1 ^{er} juillet au 31 décembre de l'année en cours pour un lot de copropriété dont 8€ à revenir à l'agence
Assurance PNO* (Propriétaire Non Occupant) pour une maison	180€/an pour une maison individuelle dont 30€/an à revenir à l'agence 90€ pour tout contrat souscrit du 1 ^{er} juillet au 31 décembre de l'année en cours pour une maison individuelle dont 15€ à revenir à l'agence